

LE CDAD

Créés par la loi n°91-247 du 10 juillet 1991, relative à l'aide juridique, modifiée par la loi n°98-1163 du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits, les conseils départementaux d'accès au droit (CDAD) sont chargés de mettre en œuvre diverses actions afin de permettre « l'information générale des personnes sur les droits et obligations (...), l'aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation de nature juridique et l'assistance à la rédaction et à la conclusion des actes juridiques ».

Structure partenariale, le CDAD des Pyrénées-Atlantiques a été créé le 30 juin 2000 sous la forme juridique d'un groupement d'intérêt public (GIP). Il est placé sous l'autorité du président du tribunal de grande instance de Pau.

Déjeuner à proximité :



Campus sur la chaine étudiante

Brasserie universitaire la Vague
Restaurant universitaire CAP'SUD
Repas « passager » à 6€71TTC
(paiement en espèces, **PAS DE CB**)

Centre Leclerc

Tempo Resto
Crêperie Ker Suzette
Le sushi
Memphis coffee
Ristorante Del Arte

Le Palmarium

COLLOQUE

Organisé par le
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**
CDAD 64

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS, 10 ans après la réforme du 5 mars 2007

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017
de 9h00 à 17h00

UPPA
UFR DROIT ECONOMIE ET DE GESTION
AMPHI 400



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Entrée gratuite sur inscription

CDAD 64 – 3 rue Faget de Baure – Pau

☎ : 05.59.98.07.65

cdad64@wanadoo.fr

www.cdad-pyreneesatlantiques.justice.fr



PROGRAMME : La protection juridique des majeurs, 10 ans après la réforme du 5 mars 2007

Matinée

8h45: accueil des participants

9h 15 : OUVERTURE DU COLLOQUE

M. Marc JEAN-TALON, président du tribunal de grande instance de Pau

9h30 – Les mesures de protection des majeurs

Présidence : Jean-Jacques LEMOULAND , professeur UPPA

Introduction : les mesures de protection

Jean-Jacques LEMOULAND, professeur de droit privé et sciences criminelles UPPA

Les mesures « traditionnelles », sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, mandat spécial

Christel CARIOU

Vice-Présidente chargée du tribunal d'instance de Pau, juge des tutelles

Marc AZAVANT, avocat

Maître de conférence UPPA, responsable du Diplôme d'Université Certificat National de compétence : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

11h00-11h15 Pause

Les nouvelles mesures

Les MASP et MAJ: deux mesures complémentaires dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement social et budgétaire gradué

Katia MONCLUS-BENTZ , Chef de service de l'équipe pluridisciplinaire de Mauléon, référente qualité de vie au domicile SDSEI Pays basque intérieur

Isabelle GARAT, chargée d'études et de projet, Direction de l'autonomie, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

L'organisation de sa propre protection avec la création du mandat de protection future

Sylvie CONTE, notaire, vice-présidente de la Chambre interdépartementale des notaires, déléguée au Béarn

L'habilitation familiale: une solution juridique nouvelle depuis le 1^{er} janvier 2016

Robert BIDART, vice président chargé du tribunal d'instance de Dax, juge des tutelles

12h30 : déjeuner libre

Après-midi

14h00 - Etat des lieux de la protection juridique des majeurs

Présidence : Marc JEAN-TALON, président du tribunal de grande instance de Pau et du CDAD 64

Les données chiffrées et financement des mesures de protection dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Corine LAGACHE, responsable de la protection des publics spécifiques DDCS 64

14h20 - 1^{er} objectif : Renforcer les droits des majeurs protégés

Le rôle filtre du parquet

Cécile GENSAC , procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pau

Le rôle du juge des tutelles

Christel CARIOU

Le certificat médical

Docteur Philippe GUILLAUMOT , psychiatre

Le rôle du mandataire judiciaire

Florent BOENS, directeur de l'ADTMP

La reconnaissance de la profession de MJPM

Marc AZAVANT

16h00 - 2^{ème} objectif : Priorité aux liens familiaux, affectifs

Le point de vue des familles

Marie-Thé CARTON, UNAPEI

Le SISTF : le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Mireille NASSIEU et Annabelle LOPEZ, chargées du SISTF à l'ADTMP et SEAPB

16h30 – Clôture de la journée

Préconisations du Défenseur des droits

Fabienne JEGU

Conseillère auprès du secrétaire général du Défenseur des droits